

Clio. Femmes, Genre, Histoire

3 | 1996 Métiers. Corporations. Syndicalisme

Une intégration ambiguë : Femmes et syndicats en Bavière 1868/69-1892

Susanne MUTERT



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/clio/463

DOI: 10.4000/clio.463 ISSN: 1777-5299

Éditeur Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 1996

ISSN: 1252-7017

Référence électronique

Susanne MUTERT, « Une intégration ambiguë : Femmes et syndicats en Bavière 1868/69-1892 », Clio. Histoire, femmes et sociétés [En ligne], 3 | 1996, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 30 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/clio/463 ; DOI : 10.4000/clio.463

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Tous droits réservés

Une intégration ambiguë : Femmes et syndicats en Bavière 1868/69-1892

Susanne MUTERT

L'intégration d'ouvrières dans les organisations syndicales au début de l'Empire allemand reste un sujet à peine effleuré - bien que l'histoire du mouvement ouvrier allemand ait été largement explorée. Cela tient certes au fait que, dans les deux décennies qui suivirent la fondation de l'Empire, les ouvrières n'apparurent dans le mouvement syndical que de façon isolée. Toutefois, cette lacune dans la recherche reflète également un problème général de l'histoire sociale allemande. L'histoire des ouvriers et du mouvement ouvrier reste « prisonnière d'un cadre conceptuel dont la pierre angulaire est le modèle de développement ou de déroulement de la formation des classes »1. Ce modèle - comme l'a souligné, en le critiquant, la recherche féministe - s'intéresse principalement aux membres masculins de ces classes2. En conséquence on ne s'est pas encore sérieusement posé la question de savoir dans quelle mesure on peut et on doit confronter les catégories de classe³ et de sexe, et comment ces deux facteurs d'inégalité peuvent être mis en relation⁴. On ne s'est pas assez demandé comment la conscience de sexe, chez les femmes, s'articule avec leur conscience d'être des salariées, et si on peut constater à cet égard une différence avec les travailleurs masculins. Alors que la recherche part du principe que la conscience de classe masculine résulte de l'identité que développe le travailleur sur son lieu de travail, on considérait jusqu'ici, pour les femmes salariées, le mariage et la maternité comme des critères constitutifs dominants d'une conscience d'ouvrières, puisque, disait-on, les femmes n'avaient eu que pendant peu de temps le statut d'ouvrières d'usine⁵. De récentes études ont montré au contraire que les habitudes d'emploi de longue durée chez les ouvrières et leur supériorité numérique au sein du personnel régulier, dans les industries dites féminines, s'accentuèrent sous l'Empire⁶. Elles ont montré aussi que les tâches des femmes diffèrent de celles des hommes quant à leur qualification et que des organisations professionnelles masculines tentèrent, face à l'augmentation de l'activité salariée des femmes dans l'industrie, d'obtenir une sorte de « défense des avantages acquis », contribuant ainsi au clivage du vécu de classe en fonction du sexe7.

- En Allemagne la période qui va de 1868-1869 à la fin de la loi sur les socialistes8 en 1890, offre un champ d'investigation intéressant. C'est à cette époque en effet que l'activité salariée fut le fil conducteur de la formation d'un sentiment d'appartenance à une même « classe ». Cette évolution se reflète dans les transformations d'une multitude de « facteurs de réalités », époque aussi où naquirent, sur la base d'une conscience de situation de classe commune, des actions concertées comme les grèves, ou des organisations comme les partis, les syndicats et les caisses de solidarité. Or, dans ce contexte où la répression étatique du mouvement ouvrier ne pouvait que faire taire les critères de différence indépendants de la classe sociale, l'émergence du mouvement des ouvrières en Allemagne aboutit à leur intégration progressive dans le mouvement ouvrier dominé par les hommes. On est frappé de constater dans le syndicalisme naissant à quel point les syndicats restaient enfermés dans des schémas traditionnels⁹ et des logiques propres au seul sexe masculin, et il faut s'interroger sur le prix que payèrent les ouvrières pour leur intégration. La contribution présentée ici sur l'organisation syndicale des ouvrières de Bavière au dernier tiers du XIXe siècle cherche à éclairer le rapport entre les représentations de sexe présentes dans le développement du mouvement syndical et le processus de formation des classes.
- 3 L'exemple bavarois : industrialisation, mouvement ouvrier et travail des femmes
- La Bavière peut être qualifiée, pour la période étudiée et pour tout le XIXe siècle, d'état agricole¹0 gêné dans son industrialisation par « des ressources minières insuffisantes qualitativement et quantitativement, une situation défavorable sur le plan des transports et d'enclave douanière, la faible densité de sa population, ainsi qu'un manque généralisé de capitaux »¹¹. Il fallut attendre 1840 pour en voir les premiers signes dans quelques agglomérations avec, comme secteurs de pointe, l'industrie textile et les constructions mécaniques. L'industrialisation de la Bavière entraîna un besoin accru de main-d'œuvre, qui fut notamment couvert par un renforcement de l'embauche des ouvrières¹².

Répartition des ouvrières dans les différentes activités¹³

Groupes d'industries	Ouvrières dans les années			Augmentation en %
	1875	1882	1895	1875-1895
Industrie textile	16 223	15 665	27 920	72, 1
Confection et nettoyage	8 389	12 135	16 437	95, 9
Alimentation et biens de consommation	4 733	4 302	7 966	26, 1
Pierre et céramique	2 907	2 323	7 3 7 1	65, 1
Métallurgie	2 833	4 063	7 641	48, 9
Industries du papier et du cuir	2 434	2 586	4 862	99, 7
Bois et matériaux de sculpture	2 301	2 015	4 115	78, 8
Industrie chimique	1 394	2 014	3 628	160, 3
Activité polygraphique	649	800	2 621	303, 6
Construction de machines, instruments et appareils	175	321	871	397, 7
Total	42 038	46 224	83 432	98, 5

5 Ce tableau montre clairement un doublement de l'activité salariée des femmes dans l'industrie entre 1875 et 1895. Dans les nouvelles branches, le travail des femmes connut des taux d'augmentation supérieurs à la moyenne. Les « industries féminines » classiques - comme le textile - connurent également un essor, mais nettement plus lent. Comme je

l'ai souligné dans mes recherches personnelles, ces industries féminines¹⁴ favorisèrent assez peu l'avancée des femmes sur le marché du travail industriel. Le travail en usine des femmes fut, bien davantage et indépendamment de la structure d'activité respective des villes ou des régions, partie prenante de la croissance lorsqu'un certain degré d'industrialisation était atteint. Cet état de fait provoquait l'inquiétude des ouvriers masculins peu qualifiés : ils craignaient qu'avec la mécanisation croissante, leurs emplois fussent occupés par une main-d'œuvre féminine moins chère¹⁵. Pour les contemporains, il ne faisait aucun doute que c'était le facteur-coût qui était déterminant dans l'augmentation de l'embauche des femmes ; cela explique en partie les résistances qu'opposèrent à l'augmentation de l'activité salariée des femmes leurs collègues masculins.

Sur le plan théorique, les socialistes marxistes comme les femmes bourgeoises ont postulé la participation des femmes prolétaires au processus de production capitaliste, comme condition nécessaire à leur émancipation en tant que salariées 16. Mais de larges pans de la base masculine restaient prisonniers, face à la concurrence féminine, d'un « antiféminisme prolétarien ». Et même sur le plan théorique, l'idée que la vocation propre de la femme était la reproduction ne fut, pendant longtemps, pas mise en cause¹⁷. C'est ainsi que le mouvement des ouvrières à ses débuts se vit confronté à des propositions, de la part de leurs collègues masculins, d'empêcher le travail des femmes en usine par des grèves défensives¹⁸. Au cours de l'Allgemeiner deutscher Arbeiter-kongress [Congrès général allemand des travailleurs] en 1869 à Eisenach, les Lassalliens 19 déposèrent une demande d'interdiction du travail des femmes dans les usines, voire même dans tous les « établissements clos »20. Il est vrai que le congrès rejeta cette demande, arguant que « cela pousserait les femmes démunies, obligées de gagner leur vie, à la prostitution »21, et se contenta de se prononcer en faveur d'une limitation du travail des femmes. Cependant cela ne suffit pas, loin s'en faut, à éliminer les réticences à l'encontre du travail des femmes. Ainsi un activiste du Bund der Maurer und Steinhauer [Fédération des macons et tailleurs de pierre] rapporta à l'occasion d'une réunion des ouvriers du bâtiment en 1875 à Munich, à propos du Congrès de Gotha, qu'on « s'était mis d'accord pour imposer l'abolition du travail des femmes et des enfants »²². Pour les années 1870, secouées par la crise, on trouve dans les sources de nombreuses allusions au fait que les femmes, surtout dans l'industrie textile, seraient en train de chasser les hommes du marché du travail. Les plaintes se multiplient, déplorant que « les hommes sont souvent au chômage, tandis que leurs femmes connaissent le plein emploi »23. Même si de telles situations ont été exceptionnelles, des rapports de ce genre dans la presse ouvrière ont nourri les réticences des travailleurs masculins contre le travail des femmes en usine en général et l'intégration des ouvrières dans « leurs » organisations syndicales en particulier²⁴. Jusqu'au milieu des années 1880, on trouve de nombreuses traces de prises de position exigeant l'exclusion des femmes des usines. Ainsi, par exemple, Motteler²⁵, en mai 1878, à l'occasion de la deuxième lecture du projet de loi sur la modification de la réglementation du travail proposa que l'article 1 soit ainsi rédigé :

Nous sommes totalement opposés à tout travail des femmes dans l'industrie, tout particulièrement dans la grande industrie [...]. Nous voulons être ceux qui auront rendu la femme à ce pourquoi elle est faite, et c'est pourquoi nous exigeons sa libération du joug moral et physique du travail en usine.²⁶

7 Ce n'est qu'en 1885 que Auer, député social-démocrate au Reichstag, déclara que la suppression totale du travail des femmes serait, pour les femmes elles-mêmes, une calamité et que le parti voyait dans le travail, qui rendait les femmes économiquement indépendantes un pas vers l'émancipation féminine²⁷. Mais les tendances à l'exclusion persistèrent, comme en témoigne le congrès du Parti à Saint-Gall en 1887. Y participa, entre autres, Gertrud Guillaume-Schack, en tant que représentante de la *proletarische Frauenbewegung* [mouvement prolétarien des femmes]. Elle opposa aux partisans de l'exclusion des femmes de la vie professionnelle²⁸, que cela desservirait le mouvement ouvrier. Il fallait faire des femmes, selon elle, des « compagnes de lutte pour les revendications des travailleurs ». C'est pourquoi elle ne se contentait pas d'être pour le droit au travail des femmes, mais se prononçait contre toutes les dispositions de protection des ouvrières, qui tendaient à évincer les femmes de la vie professionnelle²⁹.

- Cependant, la période de la loi sur les socialistes entraîna une consolidation de la position des femmes dans le mouvement ouvrier, comme le montre le congrès du Parti à Halle en 1890, où fut adoptée la revendication des femmes « d'exiger la limitation de **toutes** les tâches particulièrement dangereuses pour la santé à six heures au maximum »³⁰. C'était reconnaître pour la première fois qu'il ne devait pas y avoir de restrictions particulières pour les femmes³¹.
- Seule l'évolution ultérieure, au cours de laquelle de plus en plus de femmes mariées recherchèrent un emploi salarié dans l'industrie³², conduisit le mouvement des femmes prolétaires à l'abandon de ce point de vue doctrinaire vis-à-vis de la législation pour la protection des ouvrières. Alors que Klara Zetkin, en 1889 encore, avait souligné au Congrès ouvrier international de Paris que les femmes « ne demandent pas d'autre protection que celle qu'exige le travail en général vis-à-vis du capital »³³, les socialistes allemandes contrairement à celles de Belgique prirent position dès 1893, et plus fortement à partir de 1896, pour la protection des ouvrières³⁴. Le fait que la *proletarische Frauenbewegung* ait toujours eu à intervenir pour le droit des femmes à participer à la vie professionnelle, et ait lié ce droit à l'affirmation que « la femme qui travaille à l'extérieur devient plus facilement une combattante éclairée de la lutte des classes que la `femme qui n'est que ménagère' »³⁵ a été expliqué, en 1910, par Rose Otto pour qui la protestation contre le travail des femmes en usine représente « un conflit entre tradition et théorie »³⁶

Un autre facteur ayant certainement contribué à l'affaiblissement de ce mouvement fut que des positions fermement féministes ne rencontrèrent que peu de soutien dans ses propres rangs³⁷. En outre, toutes les tentatives pour organiser politiquement et syndicalement les ouvrières pâtirent des restrictions, en fonction du sexe, du droit d'association et de rassemblement. Le texte de référence concernant la place des femmes dans le droit associatif, et qui s'avéra par la suite décisif pour la possibilité d'organiser les femmes en syndicats, fut l'article 15 de la loi bavaroise sur les réunions et associations, du 26 février 1850, qui concernait les associations politiques. Très restrictif, il interdisait aux « femmes et aux personnes mineures » d'être membres de telles associations, ainsi que la simple participation à des réunions d'associations politiques³⁸. Cette limitation de l'activité politique des femmes ne constituait certes pas une exception sous l'Empire³⁹, mais l'application de cet article en Bavière s'avéra particulièrement restrictive⁴⁰.

- 11 Les débuts du mouvement syndical des ouvrières
- D'une manière générale les recherches se sont peu penchées sur les débuts du mouvement syndical des ouvrières. Pourtant il ne manque pas d'indices pour montrer que le premier mouvement socialiste d'ouvrières s'accomplit au sein du mouvement ouvrier masculin. Ainsi, lors de la vague de créations de syndicats en 1868-1869, la

syndicalisation des femmes était encore prévue dans de nombreux statuts. La Confédération syndicale internationale des ouvriers de manufactures, d'usines et des travailleurs manuels comptait en 1870 parmi ses six à sept mille membres presque mille ouvrières. Mais tout cela fut en grande partie anéanti par la guerre franco-allemande et les femmes furent exclues statutairement des syndicats. Cette exclusion eut pour conséquence dans la période suivante des tentatives de la part des femmes et des ouvrières pour s'organiser syndicalement dans toutes les villes de l'Empire qui disposaient d'un prolétariat industriel féminin suffisant. Voyons le cas bavarois.

Le dossier sur l'Arbeiterinnen Bildungsverein [Association d'éducation des ouvrières], qui existe aux Archives municipales de Munich, éclaire par bien des aspects les débuts du mouvement des ouvrières⁴¹. Mais ce qui en ressort le plus nettement est l'imbrication du mouvement ouvrier masculin et féminin. Tout comme on l'a constaté pour Berlin et la Saxe⁴², le mouvement des ouvrières à ses débuts fut majoritairement mené par des femmes dont les maris ou les pères étaient proches de la social-démocratie. Tandis qu'un peu partout, les ouvrières étaient statutairement exclues des syndicats, les ouvrières de Munich s'efforcèrent de s'organiser face à cette attitude d'exclusion. Prenant l'initiative de convoquer leurs assemblées et occupant les postes-clefs lors des réunions (présidente, vice-présidente, secrétaire de séance, etc.)43, les ouvrières de Munich manifestèrent une nette volonté de se prendre en charge. Les statuts de l'Association des ouvrières étaient, pour l'essentiel, selon une déclaration de la présidente, calqués sur ceux de son homologue viennois. La direction de la police de Munich souligna, à ce sujet, que « ces statuts étaient parfaitement en accord avec ceux des confédérations syndicales, considérées comme associations corporatives »44 Le but de l'association était ainsi défini : « la promotion des intérêts et des droits spirituels et matériels des membres » 45. Le bureau, formé de 7 membres, et les 3 contrôleuses aux comptes devaient toutes être élues parmi les membres féminins. Les statuts prévoyaient comme cas particulier un « comité de soutien », pour lequel on élirait 5 hommes, à qui , toutefois, n'était pas accordée d'autre influence sur l'association. Ils étaient dispensés de cotisation et n'étaient pas membres. Il est indiqué que la vocation de ce comité était de soutenir l'association, par le conseil comme par l'action, et de la représenter juridiquement le cas échéant⁴⁶. Aucun époux - ce fait est mentionné spécialement par l'officier de police - ne figurait dans le premier comité masculin élu. Il semble également intéressant de signaler, au paragraphe 20, la mention de l'existence d'une « association de soutien aux malades » à laquelle devaient revenir les fonds de l'association en cas de dissolution ou d'auto-dissolution, jusqu'à recréation d'une association d'ouvrières de même tendance.

14 Ce qui frappe particulièrement, dans les rapports de police sur l'Arbeiterinnen Bildungsverein, est qu'ils diffèrent nettement d'autres rapports sur des associations comparables. Outre une classification plus précise des participants aux réunions et des membres, les spéculations sur la nature de cette association, ainsi qu'un commentaire sur les réunions de l'association, y tiennent une place beaucoup plus importante. Le ton employé à propos des ouvrières est très largement ironique, par exemple lorsque l'officier chargé de la surveillance d'une réunion remarque que les ouvrières, « pour se consoler de leur situation d'opprimées, consommaient force bière et saucisses »⁴⁷. Aussi ces rapports permettent de dégager quelques caractéristiques spécifiques. De toute évidence, la plupart des membres étaient personnellement liées à des socio-démocrates connus. Ainsi, lors des réunions, les époux et amants des ouvrières présentes attendaient dans un endroit séparé du même local et entretenaient un dialogue animé, écrit comme

oral, avec les membres de l'association. Ils font apparaître aussi quelques-unes des causes du faible taux d'organisation des ouvrières par exemple lorsque l'officier - rapporteur de la réunion du 11 mai 1873 - signale que la secrétaire de séance élue avait avec elle son enfant âgé de deux ans. Les membres du bureau se répartissaient, selon leur profession et leur situation de famille, comme suit : Présidente : Mlle Finauer, célibataire, lingère, Vice-présidente : Mlle Brandl, célibataire, mantelière, Trésorière : Mme Eckert, mariée, *femme de* tailleur, Première secrétaire : Mme Kleßinger, mariée, *femme de* greffier, Deuxième secrétaire : Mme Jäger, mariée, *femme de* fondeur, Assistante : Mlle Lindner, célibataire, autre Assistante : Mlle Gruber, célibataire.

Les ouvrières célibataires sont désignées par leur propre profession, alors que pour les ouvrières mariées, on indique comme caractéristique première la profession du mari. En outre, Therese Finauer, âgée de 34 ans en 1873, est dépeinte, dans sa fonction de présidente de l'association et de présidente de séance de nombreuses réunions, avec des dons « parlementaires », « à la limite de la virilité » , ce que l'officier lui reproche. Comme de nombreux autres rapports sur des réunions d'ouvrières les rapports sur les réunions de l'association des ouvrières de Munich trahissent un certain étonnement de ce que les femmes connaissent bien les dispositions légales. Ainsi, Therese Finauer entre autres, refusa de fournir une liste des membres à la police, déclarant qu' « elle ne se considérait pas comme tenue par la loi de fournir une telle liste, les associations non politiques n'y étant pas tenues, d'après l'article 12 de la loi sur les associations »48.

16 Par la suite, les points à l'ordre du jour furent exposés lors des réunions par des membres de l'association, c'est à dire par des femmes, les interventions sur les sujets généraux étaient, le plus souvent, assurées par des hommes appartenant à la social-démocratie munichoise⁴⁹. Quant aux divergences, qui ont dû apparaître très tôt entre les hommes et les femmes qui participaient aux réunions, concernant la valeur attribuée au rôle social du travail salarié des femmes dans l'industrie, on ne peut que les supposer, mais pas vraiment les attester. Si l'on regarde de plus près les rapports sur ces réunions on remarque que, dans la réunion déjà citée du 25 mai 1873, Mme Kleßinger déclare, dans son intervention sur la vie de l'association, qu'en dépit de toutes les moqueries répandues dans la presse contre ses efforts, elle considère comme une nécessité absolue d'organiser les travailleurs les plus exploités, à savoir les ouvrières. On ne peut lutter, dit-elle, qu'en s'unissant pour empêcher que l'on réduise les femmes au rôle de briseuses de salaires, en les amusant avec des salaires inférieurs à ceux de leurs collègues masculins50. Alors qu'ici le travail salarié des femmes est accepté dans son principe et que seule la mauvaise rémunération des ouvrières est critiquée, le rapporteur saxon Demmler, dans son exposé sur « la vocation de la Femme » le 19 juin 1873, développe l'idée que la femme, sur le plan du principe, doit obtenir les mêmes droits que l'homme, - surtout politiquement et juridiquement -, mais qu'il faut aussi, sur ce même plan du principe, s'opposer au travail féminin, puisque la femme a en charge l'éducation des enfants. Il dit concrètement, qu'« il n'est pas question d'abolir le travail des femmes », mais qu'il doit être limité « aux célibataires entre 17 et 20 ans et à seulement 6 heures par jour »51. Les applaudissements recueillis peuvent être interprétés comme un signe : au début des années 1870 encore, la masse des ouvrières considérait le travail salarié des femmes comme une phase de transition. De toute évidence, de même que chez les travailleurs masculins, chez les membres de l'association pour la formation des ouvrières, l'idée avait encore cours que la vocation propre des femmes était la procréation et l'éducation des enfants. Cette attitude fut probablement renforcée par le fait que la plupart des membres du bureau étaient des femmes mariées.

Le 21 juin 1873, l'Arbeiterinnen Bildungsverein de Munich fut déclarée association politique par la direction de la police, et dissoute. On s'appuya pour cela sur le projet de dissolution élaboré, en mai. On se montra beaucoup plus énergique à Munich qu'à Berlin et que dans d'autres villes de Prusse. Ainsi, le tribunal de la Ville de Berlin ne ferma l'association des femmes et jeunes filles ouvrières qu'en avril 1875, arguant qu'on y avait fait de la politique⁵². D'autre part, l'acte de condamnation souligne particulièrement que ce qui rend les associations d'ouvrières si dangereuses est qu'elles ont notamment pour but de « pousser les hommes [...] etc. à fréquenter les réunions social-démocrates, à devenir membres de l'A.D.A.V. (Syndicat général des travailleurs allemands), à participer aux élections pour le Reichstag et à donner leurs voix aux candidats sociaux-démocrates ». En outre, « il n'est rien de plus inquiétant que de laisser, par les femmes, inoculer aux enfants les tendances égalitaires de la social-démocratie »⁵³. Pour l'Association munichoise pour la formation des femmes, l'officier de police fait, également, explicitement référence au rôle d'agitation du mouvement des ouvrières en faveur de la social-démocratie⁵⁴.

Il est à supposer qu'en Bavière comme dans le reste de l'Empire, l'organisation syndicale des ouvrières fut presque totalement interrompue, après 1873, par la vague de répression, puis jusque dans les années 1880, par la loi sur les socialistes⁵⁵.

19 Associations spécifiques d'ouvrières ou intégration dans les organisations communes des travailleuses

La législation pour la protection du travail et la sécurité sociale, instaurée dans les années 1880, offrit notamment au mouvement des ouvrières l'occasion d'entreprendre de nouveaux efforts d'organisation. Dans ce domaine, la presse des ouvrières représenta un lien important et unificateur. Les Neue Bahnen [Nouvelles Voies] publiées par Louise Otto(Peters) et Auguste Schmidt, de 1883 à 1891, s'efforcèrent de réaliser un travail d'information, par des reportages sur les conditions d'emploi et de salaire des ouvrières, en tenant largement compte des rapports officiels des inspecteurs d'usine⁵⁶. A côté des Neue Bahnen le journal édité dès 1886 - 24 numéros - par Emma Ihrer, Die Staatsbürgerin [La Citoyenne], constituait une liaison entre les associations d'ouvrières. Il imprimait principalement des reportages sur les réunions des associations, des données statistiques sur les conditions de travail et de salaire, ainsi que des nouvelles et des commentaires sur les luttes salariales⁵⁷. Les informations correspondantes provenaient essentiellement de Munich et de Zurich⁵⁸.

D'autre part chacun s'accorde à constater l'influence de Gertrud Guillaume-Schack au milieu des années 1880 - c'est-à-dire encore dans la phase dite « d'application modérée » de la loi sur les socialistes⁵⁹. Elle entreprit d'organiser les ouvrières en associations spécifiques selon des principes syndicaux. Signe, parmi d'autres, que le mouvement des ouvrières de cette époque était planifié et dirigé « d'en haut », les fondations d'associations de Berlin à Munich, se produisirent à la suite d'un voyage de propagande de Guillaume-Schack⁶⁰. A Nuremberg et à Furth naquirent des associations d'ouvrières. Le 20 août 1885 fut créée également à Munich l'Association des ouvrières de Munich et ses faubourgs [Arbeiterinnenverein für München und seine Vorstädte], et en juillet/août 1885, à Nuremberg, une Association pour la représentation des intérêts matériels des ouvrières [Verein zur Vertretung der materiellen Interessen der Arbeiterinnen]⁶¹. La social-démocratie joua un rôle déterminant dans ces fondations et les soutint, ce qu'attestent les tracts

distribués aux ouvrières de Nuremberg par des agitateurs sociaux-démocrates, pour informer celles-ci de leur situation économique ainsi que de l'utilité des associations/syndicats de femmes⁶².

A côté de ces créations d'associations, qui visaient à rassembler toutes les ouvrières d'un même lieu⁶³, on vit aussi - bien qu'on ne dispose pas à ce sujet de documents pour Munich - des tentatives pour mettre en place des regroupe-ments d'ouvrières par branches. C'est ainsi que fut fondée, le 25 novembre 1885, la première association corporative syndicale, le Fachverein der Berliner Mantelnäherinnen [Association corporative des mantelières de Berlin], dont la commission des salaires, composée exclusivement de mantelières, conduisit les négociations avec les patrons et coordonna le soutien en cas de grève⁶⁴. Dieter Peuser a dénombré à Berlin neuf associations (corporatives) d'ouvrières fondées en 1885 et cinq jusqu'en mai 188665, dont les statuts visaient de façon plus ou moins similaire à « l'amélioration des intérêts moraux et matériels des ouvrières » et au « soutien mutuel lors des conflits salariaux »66. Il est vrai que les associations d'ouvrières - principalement, sans doute, par suite de leur étroite imbrication avec la social-démocratie- furent victimes d'une nouvelle vague de dissolutions⁶⁷, qui débuta avec le décret Puttkamer⁶⁸ sur la grève. En Bavière, l'association de Munich, comme celles de Nuremberg et de Furth, fut éphémère. De même que les associations corporatives et les syndicats, les associations d'ouvrières furent déclarées associations politiques et dissoutes, en vertu de la loi (bavaroise) sur les associations⁶⁹. Ces dissolutions marquaient l'instauration d'une interdiction policière des réunions publiques de femmes - qui n'était pas prévue par la loi sur les associations. Ces mesures contraignirent les femmes à participer plus nombreuses aux réunions publiques de travailleurs, qu'elles avaient peu fréquentées jusque-là. Bien que de nombreuses réunions eussent été dissoutes parce que des femmes y participaient 70 , le Handbuch der Frauenbewegung [Manuel du mouvement des femmes] souligne que c'est cette politique étatique à l'encontre d'un mouvement autonome des ouvrières qui lui a fait prendre « le caractère nettement politique qu'il a conservé depuis »71.

La vague générale de dissolutions qui suivit le décret Puttkamer sur la grève montra, en outre, que la séparation du mouvement des ouvrières d'avec le mouvement syndical général ne permettait pas de protéger les organisations (masculines) de la dissolution; c'est pourquoi les dirigeants syndicaux sociaux-démocrates entreprirent finalement d'intégrer tout de même des femmes dans l'agitation syndicale et dans les organisations encore existantes⁷². Cela se manifesta, entre autres, dans le fait que beaucoup d'associations corporatives, à partir de 1887, employèrent pour annoncer leurs réunions dans la presse locale, au lieu de l'appellation habituelle « réunion de l'association corporative des... », l'expression « réunion publique des travailleurs et ouvrières employés dans la branche »73. Ainsi grâce à la participation des femmes aux réunions publiques, les ouvrières bénéficièrent d'une formation à la rhétorique ce qui donna naissance à un nombre croissant d'agitatrices qui disposaient de l'éloquence nécessaire pour parler devant un public. Une partie d'entre elles devait, après 1890, se placer à la tête de différents mouvements sectoriels. Ainsi, pour ne citer qu'elles, Mlle Greiffenberg et Mlle Schulze prirent la place de présidentes, la première dans l'Association corporative des ouvrières de l'industrie du papier, la seconde dans l'Association pour la garantie des intérêts des ouvrières de la fourrure74. Toutefois, les syndicats demeurèrent généralement très réticents en matière d'intégration des ouvrières, ce que Dieter Peuser explique par le « retard qu'avait pris, en raison des restrictions causées par la loi sur les socialistes, la structure d'organisation des syndicats par rapport à la structure sociale de la classe ouvrière, qui continuait d'évoluer »⁷⁵.

Pour la Bavière il apparaît nettement que là où les ouvrières, après la vague de dissolutions de 1886, militaient pour rejoindre, sur le plan de l'organisation, les organisations syndicales existant chez les travailleurs masculins76, elles ne rencontrèrent qu'exceptionnellement un soutien réel de la part de leurs collègues masculins. Ainsi, la plupart des unions professionnelles, comme par exemple celles des relieurs, tailleurs, métallurgistes, menuisiers et cordonniers se montrèrent jusqu'en 1889 très largement réservées quant à l'intégration définitive de membres féminins, et recommandèrent la création d'associations corporatives féminines. Seule exception, les ouvriers du tabac tranchèrent, avant 1889, la question de l'intégration de membres féminins en faveur d'une organisation commune⁷⁷. Ils devinrent ainsi le fer de lance des unions syndicales allemandes combattant pour l'intégration des ouvrières78. Les ouvriers du textile, qui avaient été jusqu'en 1887 à l'avant-garde de l'organisation des ouvrières, ne jouaient plus dans les années 1880 et au début des années 1890 qu'un rôle secondaire dans cette question, en raison, principalement, d'une organisation extrêmement faible au sein de ce groupe professionnel79. Quant à savoir si, comme l'affirme Dieter Peuser80, la mère de Georg von Vollmar⁸¹, alors à la tête de « la correspondance centrale entre les différents groupes d'ouvrières », dirigeait la propagande en faveur d'une démarche commune des travailleurs des deux sexes, les documents d'archives de Munich et de Bavière ne permettent pas de le prouver.

25 Epilogue : une intégration ambiguë

L'abrogation de la Loi sur les Socialistes en 1890 provoqua dans le mouvement syndical allemand la relance d'un débat animé sur la question de l'organisation, restée ouverte. Deux conceptions s'opposaient : d'une part, un modèle d'organisation centraliste, mais de ce fait, apolitique; d'autre part, l'idée d'un mouvement localiste, mais de ce fait, politique, compris comme une courroie de transmission du parti social-démocrate82. Emma Ihrer et Helma Steinbach, présentes au congrès social-démocrate de Halle en octobre 1890, intervinrent massivement en faveur du modèle d'organisation centraliste, non-politique, car elles ne voyaient pas d'autre possibilité de faire participer les ouvrières au « nouveau » mouvement syndical83. Le premier congrès des syndicats d'Allemagne, qui se tint à Halberstadt du 14 au 18 mars 1892, rejeta l'idée d'un mouvement syndical séparé pour les femmes. Il exigea la fusion des organisations d'ouvrières et de travailleurs pour les mêmes branches de production, ou l'ouverture aux femmes et aux jeunes filles d'organisations jusque-là purement masculines84. Toutefois les conséquences immédiates de cette décision furent de peu d'importance. Le nombre des ouvrières organisées dans les unions centrales n'augmenta que faiblement (de 4.355 en 1892 à 6.697 en 1895, leur proportion dans l'effectif global des membres passant de 1, 8% à 2,6%85) et franchit de justesse le cap des 10%, pour la première fois, en 1914. Bien que l'expérience de l'époque de la loi sur les socialistes eût contraint les travailleurs masculins à considérer les ouvrières comme membres de leur propre classe, la décision d'intégrer les ouvrières dans les organisations syndicales existantes ne visait pas une représentation à part entière des intérêts féminins. C'est seulement dans les branches où la proportion de femmes était élevée, comme l'industrie du tabac ou du textile, que les hommes reconnurent la nécessité d'intégrer les femmes. Mais même là, la condition (tacite) posée par les hommes était que « les femmes devaient faire abstraction de leur sexe dans le cas où elles voudraient devenir membres des syndicats »86. Les revendications par rapport au marché du travail motivées par l'appartenance au sexe féminin - telles qu'une meilleure protection de la femme enceinte et de la mère - étaient qualifiées de ` privées ' et rejetées ⁸⁷. Dans les secteurs de la reliure, de la métallurgie, du travail du bois, etc., marqués par un niveau élevé de qualification des travailleurs masculins, la reconnaissance qu'une participation à part entière des femmes était souhaitable et nécessaire fut beaucoup moins répandue. Les ouvrières restèrent longtemps, dans les consciences et souvent même dans les discours de leurs collègues masculins, des « briseuses de salaire », des « concurrentes malhonnêtes » et/ou des « briseuses de grèves » .

Mais même du côté des femmes, les réticences à l'égard d'organisations communes dominées par les hommes furent tenaces, les ouvrières ressentant la position du mouvement ouvrier et syndical comme pour le moins contradictoire à leur égard, sinon hostile. Si les ouvrières renoncèrent à créer leurs propres organisations, cela ne fut pas compensé, de la part des collègues masculins, par une marge de manœuvre accrue, pour les femmes, au sein des syndicats. Le vécu du travail et de la famille⁸⁸, déterminant pour l'identité des femmes, et les revendications spécifiques qui en découlaient, ne put souvent, pour ces raisons, être ni vraiment formulé ni imposé par les femmes syndiquées. Il y avait, et il y a bel et bien, dans ces besoins différents, un potentiel politique que l'histoire sociale continue encore aujourd'hui d'ignorer, lorsqu'elle s'obstine à considérer comme applicable à tous les êtres humains - hommes et femmes - un modèle de formation des classes développé à partir du comportement masculin.

Traduction Nicole Baldner

BIBLIOGRAPHIE

ALBRECHT, W.

1982 Fachverein - Berufsgewerkschaft - Zentralverband. Organisationsprobleme der deutschen Gewerkschaften 1870-1890, Bonn

BEAVAN, D., FABER, B.

1987 « Wir wollen unser Teil fordern... » - Frauenbewegung im deutschen Kaiserreich, Köln

BERG, H.v.d.

1972 « Frauen, besonders Frauenrechtlerinnen haben keinen Zutritt! » Misogynie und Antifeminismus bei Erich Mühsam, in: IWK 4 (1972), p. 479-510

BLOS, A.

1930 « Die Geschichte der sozialdemokratischen Frauen Deutschlands », in: dies. (Hg.): Die Frauenfrage im Lichte des Sozialismus, Dresden, p. 7-95

BRAUN, Adolf

1921 Die Gewerkschaften vor dem Kriege, 2. Aufl. Berlin

BUSSEMER, H.-U.

1985 Frauenemanzipation und Bildungsbürgertum. Sozialgeschichte der Frauenbewegung in der Reichsgründungszeit, Weinheim/Basel

BÖLKE, G.

1975 Die Wandlung der Frauenemanzipationstheorie von Marx bis zur Rätebewegung, 3. Aufl. Göttingen

CANNING, K.

1993 « Geschlecht als Unordnungsprinzip. Überlegungen zur Historiographie der deutschen Arbeiterbewegung », in: Schissler, H. (Hg.): *Geschlechterverhältnisse im historischen Wandel*, Frankfurt/M.- New York, p. 139-163

1988 Class, Gender and Working-Class Politics: The Case of the German Textile Industry, 1890-1933, Diss., Baltimore

FISCHER, I.

1977 Industrialisierung, sozialer Konflikt und politische Willensbildung in der Stadtgemeinde. Ein Beitrag zur Sozialgeschichte der Stadt Augsburg 1840-1914, Augsburg

FREVERT, U.

1991 « Klasse und Geschlecht - Ein deutscher Sonderweg? », in: Barrow, L., Schmidt, D., Schwarzkopf, J. (Hg.), Nichts als Unterdrückung? Geschlecht und Klasse in der englischen Sozialgeschichte, Münster, p. 259-270

FRISCH, W.

1905 Die Organisationsbestrebungen der Arbeiter in der Tabakindustrie, Leipzig

GÄRTNER, G.

1930 Karl Grillenberger. Lebensbild eines Kämpfers für Volksrecht und Volksfreiheit, Nürnberg

GERHARD, U. unter Mitarbeit von U. WISCHERMANN

1990 Unerhört. Die Geschichte der deutschen Frauenbewegung, Reinbek b. Hamburg

HAUSEN, K.

1991 « Lohnarbeitende Ernährer und zuverdienende Hausarbeiterinnen. Geschlechterverhältnisse in der deutschen Arbeiterschaft », in: *Bericht über die 38. Versammlung deutscher Historiker in Bochum*, Stuttgart

IHRER, E.

1898 Die Arbeiterinnen im Klassenkampf. Anfänge der Arbeiterinnenbewegung, ihr Gegensatz zur bürgerlichen Frauenbewegung und ihre nächsten Aufgaben, Hamburg

JAEGER, H.

1971 « Industrielle Produktion, technische Entwicklung und Unternehmertum in Bayern », in: Beiheft zu Geschichte in Wissenschaft und Unterricht 17 (1971)

Joos, J.

1912 Die sozialdemokratische Frauenbewegung in Deutschland, Mönchen-Gladbach

KERCHNER, B.

1992 Beruf und Geschlecht. Frauenberufsverbände in Deutschland 1848-1908, Göttingen

KNAPP, U.

1984 Frauenarbeit in Deutschland, 2. unveränderte Aufl., München

KOCKA, J.

1983 Lohnarbeit und Klassenbildung. Arbeiter und Arbeiterbewegung in Deutschland 1800-1875, Berlin/ Bonn

1990 Weder Stand noch Klasse. Unterschichten um 1800, Bonn

1992 Fragen zum Thema, in: Geschichte und Gesellschaft 18 (1992), S. 137-142

KOEPCKE, C.

1979 Frauenbewegung. Zwischen den Jahren 1800 und 2000, Heroldsberg bei Nürnberg

1981 Louise Otto-Peters. Die rote Demokratin, Freiburg

Kongresse der Sozialistischen Arbeiterpartei Deutschlands unter dem Sozialistengesetz, Teil 1, Leipzig 1980

LION, H.

1926 Zur Soziologie der Frauenbewegung. Die sozialistische und die katholische Frauenbewegung, Berlin LOSSEFF-TILLMANS, G.

1978 Frauenemanzipation und Gewerkschaften, Wuppertal

MIES, M.

1983 « Marxist Socialism and Women's Emancipation. The Proletarian Women's Movement in Germany 1860-1919 », in: *Feminism in Europe. Liberal and Socialist Strategies 1789-1919*, hg. von M. Mies/K. Jayawardena, 2. Aufl. Den Haag, p. 111-153

MORGENSTERN, L.

1893 « Statistik der Frauenarbeit in der Industrie, im Handel und der Landwirtschaft », in: Brinker-Gabler, G. (Hg.): Frauenarbeit und Beruf. Die Frau in der Gesellschaft. Frühe Texte, Frankfurt/M. 1979, p. 410-430

MÜLLER, J. (Hg.)

1970 Die Frau und die Gesellschaft, Leipzig

MÜLLER, W., WILLMS, A., HANDL, J.

1983 Strukturwandel der Frauenarbeit 1880-1980, Frankfurt/M.-New York

NAVE-HERZ, R.

1988 Die Geschichte der Frauenbewegung in Deutschland, Bonn

NEUMANN, A.

1921 Die Entwicklung der sozialistischen Frauenbewegung, Diss. Berlin, München

NOLAN, M.

1976 « Proletarischer Anti-Feminismus. Dargestellt am Beispiel der SPD-Ortsgruppe Düsseldorf, 1890 bis 1914 », in: Frauen und Wissenschaft. Beiträge der Berliner Sommeruniversität für Frauen, Juli 1976, Berlin, p. 356-377

1986 « State, Policy, and Working-Class Formation in Germany 1870-1900 », in: Katznelson, I., Zolberg, A.R.: Working-Class Formation. Nineteenth-Century Patterns in Western Europe and the United States, Princeton, p. 352-393

OTTO, R.

1910 Über Fabrikarbeit verheirateter Frauen, Stuttgart/Berlin

PEUSER, D.

1974 Die gewerkschaftliche Arbeiterinnenbewegung in Deutschland (1885-1896), Diss., Leipzig

PLÖSSL, E.

1983 Weibliche Arbeit in Familie und Betrieb. Bayerische Arbeiterfrauen 1870-1914 (= MBM Heft 119), München

QUATAERT, J.H.

1985 « Women's Work and Worth: The Persistence of Stereotype in the German Free Trade Unionism 1890-1929 », in: Soldon, N.C.: The World of Women's Trade Unionism. Corporative Historical Essays, Westport, p. 93-124

RITTER, G.A., TENFELDE, K.

1975 « Der Durchbruch der Freien Gewerkschaften Deutschlands zur Massenbewegung im letzten Viertel des 19. Jahrhunderts », in: *Vom Sozialistengesetz zur Mitbestimmung*. Zum 100. Geburtstag von Hans Böckler, hg. von H.O. Vetter, Köln, p. 61-120

1992 Arbeiter im Deutschen Kaiserreich 1871 bis 1914, Bonn

SALOMON, A.

1901 « Die Arbeiterinnenbewegung », in: Handbuch der Frauenbewegung, II. Teil: Frauenbewegung und soziale Frauenthätigkeit in Deutschland nach Einzelgebieten, hg. von H. Lange und G. Bäumer, Teil 2, Berlin, p. 205-257

SCHAARSCHMIDT, E.

1934 Geschichte der Crimmitschauer Arbeiterbewegung, Crimmitschau

SCHÄFER, H.

1985 « Die Heimarbeiterin und die Fabrikarbeiterin (1800-1945) », in: Pohl, H. (Hg.): Die Frau in der deutschen Wirtschaft, Stuttgart, p. 65-78 und Diskussion p. 79-88

SCHRÖDER, W.

1965 Klassenkämpfe und Gewerkschaftseinheit. Die Herausbildung und Konstituierung der gesamtnationalen deutschen Gewerk-schaftsbewegung und der Generalkommission der Gewerkschaften Deutschlands, Berlin (O)

ZORN, W.

1975 « Die Sozialentwicklung der nichtagrarischen Welt (1806-1970) », in: Spindler M. (Hg.): Handbuch der bayerischen Geschichte, Bd. 4: Das neue Bayern 1800-1970, Teil 2, München, p. 846-882

NOTES

- 1. Canning 1993: 139.
- 2. Frevert 1991: 265.
- **3.** Kocka 1983 : 25 définit la classe ouvrière sur un plan analytique comme « une multitude de personnes qui, en raison de leur /.../ situation salariale commune, ont en

commun des intérêts potentiels - par exemple l'amélioration ou l'évitement de la détérioration de leur situation ».

- 4. Kocka 1992 : 142 « L'histoire des relations entre les sexes doit être considérée dans le cadre d'ébauches d'analyse de classe. La question reste ouverte de savoir si des tentatives d'histoire des sexes parviendront à prendre suffisamment en compte des différences et des problèmes relevant de l'histoire des classes ». Au contraire Hausen 1991 : » Il est inopérant de vouloir déterminer si le critère le plus important pour l'analyse historique est le sexe ou la classe ».
- 5. Ritter/Tenfelde 1975; Nolan 1986.
- **6.** Canning 1988: 104-174; voir aussi Ritter/Tenfelde 1992: 216.
- 7. Frevert 1991: 267.
- 8. Appelée aussi loi anti-socialistes ; à la suite d'un attentat contre l'Empereur Guillaume Ier, Bismarck fait adopter par le Reichstag une loi d'exception contre les sociaux-démocrates ; votée le 19 octobre 1878 pour deux ans, elle fut reconduite jusqu'en 1890 : elle prévoyait la dissolution des groupements socialistes, l'interdiction de manifestations publiques et la possibilité administative de fermeture des journaux ainsi que l'assignation à résidence de militants connus. Seuls les députés socialistes gardaient leur tribune parlementaire.
- **9.** Un exemple particulièrement parlant est donné par *Die Union* [*L'Union*], n°17, du 22 avril 1876 dans un éditorial sur « Le mouvement ouvrier et nos femmes », dans lequel on dénie, d'une manière générale, aux femmes des membres actifs du syndicat toute compréhension pour le mouvement.
- 10. Zorn 1975: 846.
- 11. Jaeger 1971: 92.
- 12. Sur le travail des femmes en Allemagne, voir les études de Müller/Willms/Handl 1983 ; Knapp 1984 ; Schäfer 1985. A l'intérieur d'un taux d'activité salariée des femmes relativement constant au 19e siècle il se produisit des déplacements remarquables. L'augmentation considérable du travail des femmes dans le secteur secondaire de 12,8 à 24,8% est étroitement lié aux transformations structurelles des branches d'industrie et à l'émergence de nouveaux secteurs. La demande accrue en main d'oeuvre dans les phases d'expansion, renforça en quelque sorte la « féminisation » des branches traditionnellement féminines désormais en déclin structurel, le textile et la confection, parce que la main d'oeuvre masculine entra ou s'adapta plus tôt et plus vite dans les nouvelles branches en expansion de l'industrie comme la chimie et la construction mécanique.
- 13. Plössl 1983 : 146 souligne que les chiffres de 1875 et 1882 ne sont comparables ni entre eux, ni avec ceux de 1895. Pour 1882, les données portent sur la situation professionnelle identifiée dans les statistiques comme « auxiliaires de catégorie C » ; pour 1895, il s'agit des « salariés ».
- **14.** L'auteur définit comme industrie féminine les secteurs ou branches de l'industrie dans lesquelles la proportion de femmes employées dépasse 50%.
- **15.** Fischer 1977 : 156 et suivantes, a souligné l'importance de ce fait pour le développement d'Augsburg.
- 16. Berg 1972: 479.
- 17. Mies 1983: 111-153; Nolan 1976.
- **18.** Lion 1926 : 26 ; des grèves défensives de ce genre furent proposées le 15 janvier 1866 à Berlin dans une réunion des Lassalliens sur le travail des femmes et les femmes d'ouvriers.

- **19.** Nom du groupe de Ferdinand Lassalle qui avait fondé en 1863 l'Association générale des travailleurs allemands qui s'unit aux « eisenachiens » de A. Bebel et W. Liebknecht pour créer en 1875 à Gotha le parti socialiste allemand.
- **20.** Louise Büchner, Le congrès ouvrier d'Eisenach, in *Neue Bahnen* [*Nouvelles voies*], 1869, n °21, p. 161-163; ainsi que Nave-Herz 1988 : 37.
- 21. Bölke 1975: 17.
- 22. HStAM, Minn 46115, compte rendu de réunion, Munich, le 26 septembre 1875.
- **23.** Otto 1910 : 134. Rose Otto poursuit dans sa citation de la *Correspondance Sociale*, dans l' *Organ des Zentralvereins für das Wohl der arbeitenden Klassen* [*Organe de l'Union centrale pour le bien des classes laborieuses*] de 1877, 57 et 58 : « C'est pourquoi il n'est pas rare non plus que l'homme s'occupe des tâches ménagères et apporte le repas de sa femme à l'usine ».
- 24. Nave-Herz 1988 : 35 a occulté le fait que le travail en usine des femmes mariées décrit ci-dessus et provoqué par le chômage du mari, était souvent ressenti par les femmes elles-mêmes comme une situation non désirée. Or cette forme de travail non volontaire, dicté par la nécessité et souvent lié à des horaires extrêmement lourds, n'avait que peu ou rien à voir avec la notion du droit au travail telle que le revendiquait le mouvement féministe bourgeois.
- 25. Responsable de la diffusion clandestine de la presse social-démocrate.
- 26. Comptes rendus sténographiés du Reichstag (RT) 8 mai 1884, p.1145-1150, ici 1146.
- 27. Comptes rendus sténographiés du RT 16 janvier 1885.
- **28.** Procès-verbal du congrès de St-Gall, 1887, in : Die Kongresse der Sozialistischen Arbeiterpartei Deutschlands unter dem Sozialistengesetz 1980 : 25.
- 29. Procès-verbal de St-Gall, p. 24 et Handbuch der Frauenbewegung : tome I, p. XVI.
- **30.** Protokoll über die Verhandlungen des Parteitages der Sozialdemo-kratischen Partei Deutschlands, 1890 : 184.
- **31.** *Ibid..*: 196. Voir aussi à ce sujet Otto 1910 : 136 ; procès-verbal du congrès de Halle, 1890 : 203, Liebknecht : « seule la plus grande fragilité de l'organisme féminin, la faiblesse de la femme, qui est en même temps sa force, oblige à des égards qui ne contrarient pas le principe de l'égalité des droits, mais répondent à la simple humanité ».
- **32.** Müller/Willms/Handl: 53. A partir de ce tableau, Willms démontre que le taux d'activité des femmes mariées exerçant une activité salariée sur le marché augmenta de façon continue bien que très lentement jusqu'en 1900 tout au long de la période étudiée, entre 1882 et 1980.
- **33.** *Protokoll des Internationalen Arbeiter-Congresses zu Paris,* intervention de Zetkin, le 19 juillet 1889 : 84.
- 34. Otto 1910: 139
- **35.** *Internationaler Kongress für Arbeiterschutz in Zurich*, 1897 : intervention de Zetkin : 210-212.
- 36. Otto 1910: 134.
- 37. Koepcke 1981:80.
- 38. Weber 1885 : 81-86. Reproduction de la loi sur les associations du 26 février 1850.
- **39.** Dans d'autres états allemands comme par exemple la Prusse et la Saxe, l'appartenance à des associations politiques était interdite.
- **40.** Ihrer 1898 : 51.
- 41. Staatsarchiv Munich (StAM), direction de la police 368.
- 42. Peuser 1974: 70.
- 43. StAM, direction de la police 368.

- **44.** StAM, direction de la police 368, Munich, le 24 avril 1873, projet de motivation de dissolution, signé de Pfister.
- **45.** StAM, direction de la police, 368, remise le 11 mai 1873 des statuts par bureau à la direction de la police.
- **46.** Id.
- 47. StAM, direction de la police, compte rendu du 11 mai 1873.
- 48. StAM, direction de la police 368, Munich, 23 mai 1873.
- **49.** Entre autres le tailleur Grünberg, le fabricant d'ombrelles Pröbstl à propos de la journée normale de travail, Alois Kiefer...
- 50. StAM direction de la police 368, compte rendu d'une réunion du 26 mai 1873.
- 51. StAM, direction de la police 368, 19 juin 1873.
- 52. Müller 1970: 21.
- **53.** StAM, direction de la police, 368 , 1873 ; on peut remarquer, dans cet article, la manière péjorative dont sont décrites les membres du bureau de cette association : il est dit de Pauline épouse Müller, qu'elle est « plutôt jolie », et de Pauline Henriette Staegemann, femme de maçon, qu'elle a « une vraie physionomie de pétroleuse »
- **54.** StAM, direction de la police 368.
- **55.** Peuser 1974 : 36, indique, certes, que des tentatives plus précises pour organiser les ouvrières auraient commencé en 1877-78, mais les sources ne permettent pas de l'établir pour la Bavière.
- **56.** Ainsi, le premier numéro de *Neue Bahnen* 1883 constate l'augmentation du travail des femmes, et en cite comme principale cause les bas salaires des ouvrières.
- **57.** Blos 1930 : 17. 23. A partir de 1890, *Die Staatsbürgerin* parut sous le titre *Die Arbeiterin* [L'Ouvrière], dont Clara Zetkin prit ensuite la direction en changeant à nouveau le titre en *Die Gleichheit* [L'Egalité], qui devint un des organes les plus importants de la presse ouvrière.
- **58.** Peuser 1974: 73
- **59.** Peuser 1974 : 45, démontre que Guillaume-Schack coordonnait ses efforts avec les dirigeants de la social-démocratie allemande, avec lesquels elle était « en relations étroites » et dont elle recevait « les conseils nécessaires ».
- **60.** Pour Berlin : premières réunions avec 1 000 participantes en février 1885, convoquées par Guillaume-Schack. Guillaume-Schack devait parler, le 22 juillet 1885 à Munich , de « la situation professionnelle de la femme », et le 25 juillet 1885, à Furth, de « la position des femmes et des jeunes filles dans la vie sociale ». Les deux réunions furent interdites.
- **61.** A propos de la fondation de l'association de Nuremberg , Gärtner 1930 : 115 et Archives municipales de Nuremberg, C7/I 2821, rapport trimestriel du 15 septembre 1885.
- **62.** Archives municipales de Nuremberg, C 7/V 1142, Tracts de juillet 1885, dans lesquels des sociaux-démocrates connus de Nuremberg invitent à la réunion de Guillaume-Schack.
- **63.** Ce principe d'organisation se retrouve toujours dans l'histoire des syndicats, principalement à des époques où une fusion inter-régionale est rendue impossible par des circonstances extérieures.
- 64. Peuser 1974: 63.
- **65.** Peuser 1974 : 69/70, où il omet de compter l'Association pour la défense des intérêts des ouvrières, fondée à Fürth d'après les Archives HStAM, Minn 3 8998, rapport hebdomadaire du 8 août 1885.
- **66.** StAM, Direction de la police, 5185, Statuts de « l'Association de Nuremberg pour la Défense des Intérêts des Ouvrières » août 1885.

- **67.** La relation entre le décret Puttkamer sur la grève et la dissolution des associations d'ouvrières a été évoquée, entre autres par Braun 1921 : 37, ainsi que Peuser, 1974 : 78 et Blos 1930 : 18.
- **68.** En avril, les autorités prussiennes reçurent un décret du ministre de l'intérieur prussien, Robert Puttkamer, sur le traitement des grèves. Malgré une formulation très prudente, ce décret inaugurait une phase d'application plus stricte de la loi sur les socialistes.
- **69.** Le *Bayerische Landbote* [*Messager Bavarois*], n° 176, 7 août 1885, éditorial : « A propos de la question féminine », qui relate dans le détail la dissolution de l'association de Nuremberg, et : StAM, direction de la police, 5185, copie de la décision de dissolution de Nuremberg du 3 août 1885.
- 70. Particulièrement Munich.
- **71.** *Handbuch der Frauenbewegung*, Helene Lange et Gertrud Bäumer (éd.), 1ère partie, Berlin 1901, p. 116.
- **72.** Salomon 1901 : 234, qui parle de deux périodes dans le mouvement syndical des ouvrières.
- 73. Annonces de réunions chez les tailleurs et relieurs de Nuremberg en 1889 et 1890 in : Archives municipales de Nuremberg, C 7 /V 1142 et 1149. Certes, lors de ces réunions, lorsqu'il y avait à l'ordre du jour des sujets généraux tels que par exemple un compte rendu de congrès -, les femmes présentes étaient tenues de quitter le lieu de réunion sur ordre de l'officier de police de surveillance, pendant les discussions sur ce point de l'ordre du jour (Archives municipales de Nuremberg, C 7/V 1149, rapport sur la réunion publique des tailleurs et couturières du 4 septembre 1890). En ce qui concerne les annonces de réunions syndicales publiques s'adressant aux deux sexes, cf. Peuser 1974 : 82.
- **74.** Peuser 1974 : 92.
- 75. Peuser 1974:85.
- **76.** Cf. Clara Zetkin dans le numéro de lancement de la *Berliner Volkstribüne* [*Tribune du Peuple de Berlin*] du 30 juillet 1887, où elle souligne que le premier et indispensable pas vers l'émancipation des ouvrières doit consister à prendre part au mouvement syndical. Dès 1886, Emma Ihrer avait, dans des réunions, appelé les ouvrières à « fonder des associations de femmes sur le modèle des associations corporatives existant déjà chez les hommes », ce que Peuser 1974 : 88 interprète comme le signe que l'idée syndicale s'imposait lentement dans le mouvement des ouvrières.
- 77. Frisch 1905: 115.
- **78.** Ceci est lié au fait que l'industrie du tabac faisait partie des industries dites féminines. Le rapport annuel des inspecteurs d'usines de Saxe, Berlin 1886, p.37, relève que les ouvrières de ce secteur, dès qu'elles ont atteint un niveau de salaire qu'elles-mêmes jugent suffisant, et contrairement à leurs collègues masculins, refusaient le moindre allongement du temps de travail, alors qu'un certain allongement, payé en conséquence, ne rencontrait pas de résistance notable chez les travailleurs masculins.
- **79.** Ainsi, entre 1887 et 1894, il n'y eut à Crimmitschau, autrefois bastion du mouvement syndical, « pratiquement aucune tentative sérieuse... pour organiser syndicalement » les quelque 8 000 ouvriers du textile. Schaarschmidt 1934 ; Wagner 1959.
- **80.** Peuser 1974: 72 et suivantes.
- **81.** Vollmar obtint pour la première fois, lors des élections au Reichstag de 1884, un mandat dans la circonscription électorale de Munich .
- **82.** Cette distinction était prescrite par les lois sur les associations, qui interdisaient la confédération d'associations politiques.

83. Albrecht 1982: 516 et suivantes; Quataert 1985: 95.

84. Losseff-Tillmans 1978: 107-119; Peuser 1974: 152-161; Schröder 1965: 326-329.

85. Albrecht 1982 : 526.

86. Canning 1993: 154.

87. Pour la *Deutsche Textilarbeiterverband* ces revendications ne purent être imposées légalement qu'après la Première Guerre mondiale.

88. Canning 1993: 154.

RÉSUMÉS

Cet article décrit la lutte des travailleuses pour leur émancipation économique entre 1868 et 1890. Les femmes expérimentèrent différents types d'organisation avant de se décider à rejoindre les syndicats dominés par les hommes. Le prix à payer par les femmes pour cette intégration fut d'abandonner leurs revendications propres - par exemple une meilleure protection de la maternité ou des crèches dans les usines. Ce renoncement peut être compris comme la preuve d'une forte conscience de classe de ces travailleuses ; cela oblige les historienne-s à repenser les modèles et les normes de la formation de la classe ouvrière qui reste dominée par les expériences masculines.

This article describes the struggle of female workers for economic emancipation between 1868/69 and 1890. Women tested different types of organization before they decided to join the trade unions dominated by male workers. Working women paid for this integration by putting aside female demands like better protection of motherhood or nursingrooms in factories. This abandonment can be seen as a proof for a strong class-consciouness among female workers. Its existence makes it necessary for historiography to rethink the normative model of class-formation, which is still dominated by male experiences.

AUTEUR

SUSANNE MUTERT

Susanne MUTERT est docteur en histoire et assistante du professeur Ritter à l'université de Munich. Elle a soutenu son doctorat en 1996 sous le titre : Die Entwicklung der bayerischen Gewerkschaften im 19. Jahrhundert. Eine Studie zur Gewerkschaftsgeschichte Bayerns von den Anfängen bis zum Ende des Sozialistengesetzes (1868/69-1890).